

Réf: 1148675/93ERAM/Réserves

Armée de terre

## ORDRE DE CONVOCATION A UNE ACTIVITE DANS LA RESERVE OPERATIONNELLE

Vu le code de la défense,

Vu les règlements en vigueur dans les armées et services,

Vu contrat d'engagement à servir dans la réserve opérationnelle de l'intéressé(e),

Le Soldat Mathieu ARNOLD, identifié sous le Numéro Identifiant Défense 2113042566 en service au 93E REGIMENT D'ARTILLERIE DE MONTAGNE à VARCES-ALLIERES-ET-RISSET est convoqué du 22/02/2024 à 07:00 au 22/02/2024 à 18:00 pour une activité dans la réserve opérationnelle d'une durée de 1 jour qui se déroulera à VARCES-ALLIERES-ET-RISSET (38760).

Vos numéros de transport pour vous rendre sur le lieu de l'activité :

ROC-00D4000-251249-1148675-1 ou ROC-00D4000-251249-1148675-2

La présente convocation est obligatoire. Elle peut être opposée par le réserviste opérationnel à son employeur public ou privé au moins 30 jours avant le début de l'activité pour une durée de 5 jours maximum (en cas de crise menaçant la sécurité nationale, le ministre des armées peut réduire à 15 le délai de 30 jours et porter à 10 la durée de 5 jours). Tout refus de l'employeur doit être motivé et signifié à l'autorité militaire dans les 15 jours suivant la transmission du présent ordre de convocation. Si l'employeur a souscrit à une clause de réactivité avec les armées, les conditions prévues par cette clause sont applicables.

Fait à VARCES-ALLIERES-ET-RISSET (38760), le 07/02/2024.

Codes d'imputations budgétaires

Code Activité: OCA - AIR - 616 - Instruction des unités élémentaires de réserve (UER)

L'autorité militaire, Capitaine Sébastien GUIL.

Le général Frédéric BARBRY Délégué interarmées aux réserves

